

Mesdames, ~~Monsieur le Préfet~~, Monsieur le Maire, etc.....

Je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu honorer notre réunion de votre présence ; ces remerciements vont en particulier à Mr. le Président de la chambre des Métiers qui spontanément nous a offert les locaux pour tenir les assises de notre assemblée générale 1963.

Ce geste est pour nous la confirmation que les Mutualistes du Puy de Dôme sont à la pointe du combat et c'est principalement cette raison qui nous a amené à choisir (C.F.) Clermont-Ferrand pour notre première Assemblée Générale extérieure. Si je parle de confirmation, c'est que je me rappelle d'une visite que Mrs. SOUVEMBRIE PITELET et *M. Omand* me firent à NIORT au début de l'année 1960. Au cours de notre rencontre ils me mirent au courant de leur projet de création d'une Mutuelle. Après une brève confrontation de nos résultats j'eus l'immense satisfaction de voir Mr. SOUVEMBRIE me donner son entier appui pour précipiter l'avènement de la M.A.C.I.F. qui alors avait presque entièrement satisfait aux exigences ministérielles de pour sa création. Dès ce moment je compris que tous les espoirs en Mutualité dans le Commerce et l'Industrie étaient permis, malgré les sarcasmes et les violentes attaques des Compagnies d'assurances et de leurs représentants.

Cette entreprise que nous ne fûmes certainement pas les seuls à imaginer était extrêmement tentante pour celui qui voulait bien penser au problème de son assurance, comparativement à celui de ses amis : instituteurs, fonctionnaires artisans, agriculteurs qu'il avait dans son entourage ; chacun de ceux-ci avaient leur propre Mutuelle et lorsque des négligeants toujours trop nombreux de ces professions se présentaient aux bureaux des compagnies privées, ils étaient alors certains, comme maintenant le sont les commerçants et Industriels, de bénéficier d'un tarif préférentiel par rapport au tarif normal qui nous était appliqué.

Cette injustice fût alors réparée par la création de la M.A.C.I.F. le 30 Avril 1960 à NIORT. Nos opérations d'assurances, elles, ne commencèrent que le 1er Novembre de la même année, et c'est alors que nous vîmes les compagnies privées, qui pendant notre création, avaient claironné à tous vents qu'il était impossible de pratiquer des tarifs équivalents aux- à ceux des autres Mutuelles, dans le domaine du Commerce et de l'Industrie, s'aligner sur nos propres tarifs, ceci dans la Région Niortaise pour essayer d'étouffer le poussin dans l'oeuf. Cette manœuvre fût déjouée par un grand nombre de vrais mutualistes qui n'hésitèrent pas à nous faire confiance, si bien qu'au terme de la première année nous avions environ 10.000 sociétaires et que maintenant, après un peu plus de 2 ans d'activité, nous sommes heureux de pouvoir annoncer 30.000 sociétaires. Il est bien certain que ce résultat fût aussi dû à toute la compétence de notre Directeur ainsi qu'à celle de ses principaux collaborateurs, ici présents, qui sans cesse recherchent les moyens les plus efficaces pour apporter un service de qualité à tous nos sociétaires. Ce service sera d'ailleurs constamment amélioré car notre société en pleine expansion va commencer, dès cette année, les travaux pour la création d'un siège social moderne qui bientôt sera abrité par un vaste immeuble fonctionnel où toutes les branches de notre activité pourront s'épanouir.

Malheureusement, en parallèle à ce tableau optimiste, il faut bien voir

que cette année en particulier l'équilibre de nos opérations s'est trouvé compromis par une avalanche d'accidents et surtout par le coup moyen du risque en constante progression. Ceci nous a amené à prendre une mesure désagréable qui s'appelle "rappel de cotisation"!?! Je vous demande à tous ici fervents mutualistes, de l'expliquer autour de vous afin que chacun comprenne bien qu'il paiera, dans ce minime rappel, uniquement ce que son assurance coûte et qu'il est assuré au prix de revient. Enfin pour terminer, je me permettrai, de vous faire remarquer que si notre idéal Mutualiste a un résultat bénéfique sur le plan matériel, il en a un surtout sur le plan moral car il permet une interférence de toutes les classes de la société d'un Pays, ce qui certainement devrait nous laisser augurer d'un avenir beaucoup plus heureux.

* Avant de lever mon verre, je tiens à remercier au nom de tous les participants à cette assemblée générale, Monsieur Souvenier et ses collaborateurs qui ont si magistralement organisé ~~les~~ notre accueil à Clermont Ferrand.